



Etudiants admis via Parcoursup:

Pour votre inscription à l'Université Marie et Louis Pasteur /UFR Santé vous devez :

A compter du 7 juillet 2025 (date limite le 30 août) :

- Vous rendre sur le site de l'UFR Santé : <http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu4155/formations/sciences-infirmieres-18430.html>
- Cliquez sur **la Notice N°1 "Etudiants admis via Parcoursup - Formation IDE"**
- Réalisez impérativement toutes les étapes administratives (1 à 5)

Etudiants en Formation Continue- Reprise d'études :

Pour votre inscription à l'Université Marie et Louis Pasteur /UFR Santé vous devez :

- Du 1er juin au 1er juillet 2025 :

Vous devez créer votre compte sur E-Candidat : <https://admission.univ-fcomte.fr/11-ecandidat.php>

*Cliquez sur: "Pour commencer vous devez créer 1 compte sur E-Candidat"

* Dans la rubrique : "Je ne suis pas étudiant à l'Université" cliquez sur "Créer un compte", suivez les instructions et constituez votre dossier

* Une fois votre demande d'admission validée, vous recevrez une notification vous informant que votre admission est acceptée.

Vous devez confirmer votre candidature en retour.

- Du 7 juillet au 30 août 2025 :

- Vous rendre sur le site de l'UFR Santé : <http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu4155/formations/sciences-infirmieres-18430.html>

- Consultez la **Notice 2 "Etudiant en formation continue- Formation IDE"** qui vous guidera dans les étapes d'inscription."

- Réalisez impérativement toutes les étapes administratives (1 à 5)

Etudiants en Mutation / Transfert d'une autre région :

Pour votre inscription à l'Université Marie et Louis Pasteur /UFR Santé vous devez :

Du 7 juillet au 30 août 2025 :

- Vous rendre sur le site de l'UFR Santé : <http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu4155/formations/sciences-infirmieres-18430.html>
- Cliquez sur la Notice **N°3 "Etudiants en mutation / transfert d'une autre région - Formation IDE"**
- Réalisez impérativement toutes les étapes administratives (1 à 6)

Etudiants en Réinscription :

Pour votre inscription à l'Université Marie et Louis Pasteur /UFR Santé vous devez :

Du 7 juillet au 30 août 2025 :

- Vous rendre sur le site de l'UFR Santé : <http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu4155/formations/sciences-infirmieres-18430.html>
- Cliquez sur la Notice **N°4 "Etudiants en Réinscription"**
- Réalisez impérativement toutes les étapes administratives (1 à 5)

Pour les problèmes d'inscription en ligne :

Pour votre inscription à l'Université Marie et Louis Pasteur /UFR Santé vous devez :

Du 7 juillet au 30 août 2025 :

- Vous rendre sur le site de l'UFR Santé : <http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu4155/formations/sciences-infirmieres-18430.html>
- Cliquez sur la Notice **N°5 "Problème d'inscription en ligne - Formation IDE"**
- Réalisez impérativement toutes les étapes administratives (1 à 6)